



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

1/1

1404

Handwritten signatures and initials

Direction de l'Eau et de la Biodiversité
Sous-direction de la protection et de la
valorisation des espèces et de leurs milieux
Bureau de la faune et de la flore sauvages

Paris, le

19 JUL. 2011

Référence : 11/280/TRANSMISPREF
Vos réf. :
Affaire suivie par :
Valérie HOUDAIN
Tel. : 01 40 81 35 45 – Fax : 01 40 81 75 41
Mél : valerie.houdain@developpement-durable.gouv.fr

Mr. LE PREFET
Préfecture de l'Eure
27022 EVREUX CEDEX

Courrier n°	arrivé le
	26 JUL. 2011
DREAL H-N / SRE	

**Bordereau de transmission au Préfet
d'un avis du Conseil national de la protection de la nature sur une demande de dérogation portant
sur une (des) espèce(s) soumise(s) au titre 1^{er} du livre IV du code de l'environnement**

Je vous prie de trouver ci-joint, l'avis du Conseil national de la protection de la nature sur la demande d'autorisation ci-après. Pour me permettre de fournir un compte-rendu au dit Conseil, je vous remercie de me faire parvenir une copie de votre décision.

Nom ou dénomination et forme juridique du demandeur de l'autorisation	SPS Société Parisienne des Sablières
Nom du (ou des) mandataire(s)	
Adresse	Le Catelier
Code postal-Commune	27340 MARTOT

Activité demandée : DESTRUCTION, ALTERATION, DEGRADATION aires de reproduction ou de repos - CAPTURE TRANSPORT RELACHER* - DESTRUCTION*

	Lieu de réalisation de l'activité (lieu de départ s'il s'agit de transport)	Lieu d'arrivée (s'il s'agit de transport)
Nom	Martot	
Adresse	EURE	

Spécimen : LES SPECIMENS VIVANTS* - L'HABITAT

DE L'ESPECE (NOM SCIENTIFIQUE)	(NOM COMMUN)	QUANTITÉ	DESCRIPTION
<i>Erinaceus europaeus*</i>	Hérisson d'Europe*		projet extension de carrière de granulats
<i>Scirius vulgaris</i>	Ecureuil roux		

L'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts
Chargé de la sous-direction de la protection et de la
valorisation des espèces et de leurs milieux

Paul DELDUC

Copie à : DREAL Haute-Normandie
service Ressources
bureau de la Biodiversité
1, rue Dufay
76100 ROUEN cédex



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction de l'Eau et de la Biodiversité
Sous-direction de la protection et de la
valorisation des espèces et de leurs milieux
Bureau de la faune et de la flore sauvages

Paris, le 19 avril 2011

Monsieur Michel ECHAUBARD

Référence : 11/280/EXP
Affaire suivie par :
Valérie HOUDAIN
Tel. : 01 40 81 35 45 – Fax : 01 40 81 75 41
Mél : valerie.houdain@developpement-durable.gouv.fr

**Bordereau de transmission pour avis
du Conseil national de la protection de la nature sur une demande de dérogation portant sur une
(des) espèce(s) soumise(s) au titre 1^{er} du livre IV du code de l'environnement**

Je vous prie de trouver ci-joint, pour avis du Conseil national de la protection de la nature, la
demande d'autorisation ci-après :

Nom ou dénomination et forme juridique du demandeur de l'autorisation	SPS Société Parisienne des Sablières
Nom du (ou des) mandataire(s)	
Adresse	Le Cateliier
Code postal-Commune	27340 MARTOT

Activité demandée : DESTRUCTION, ALTERATION, DEGRADATION aires de reproduction ou de
repos - CAPTURE TRANSPORT RELACHER* - DESTRUCTION*

	Lieu de réalisation de l'activité (lieu de départ s'il s'agit de transport)	Lieu d'arrivée (s'il s'agit de transport)
Nom	Martot	
Adresse	EURE	

Spécimen : LES SPECIMENS VIVANTS*

L'HABITAT

DE L'ESPECE (NOM SCIENTIFIQUE)	(NOM COMMUN)	QUANTITE	DESCRIPTION
<i>Erinaceus europaeus</i> *	Hérisson d'Europe*		projet extension de carrière de granulats
<i>Scirius vulgaris</i>	Ecureuil roux		

Avis favorable pour les espèces portées au CERFA à l'exclusion de toutes autres espèces.

AVIS DE L'EXPERT DELEGUE DU CNPN :			
Favorable :	<input type="checkbox"/>	Favorable sous conditions	<input checked="" type="checkbox"/>
		Défavorable	<input type="checkbox"/>
Fait le :	Signature :		
	<i>11 juillet 2011</i>		



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction de l'Eau et de la Biodiversité
Sous-direction de la protection et de la
valorisation des espèces et de leurs milieux
Bureau de la faune et de la flore sauvages*

Paris, le 19 avril 2011

Monsieur Michel ECHAUBARD

Référence : **11/280/EXP**

Affaire suivie par :

Valérie HOUDAIN

Tel. : 01 40 81 35 45 – Fax : 01 40 81 75 41

Mél : valerie.houdain@developpement-durable.gouv.fr

**Bordereau de transmission pour avis
du Conseil national de la protection de la nature sur une demande de dérogation portant sur une
(des) espèce(s) soumise(s) au titre 1^{er} du livre IV du code de l'environnement**

MOTIVATION DE L'AVIS OU CONDITIONS :

AVIS DE L'EXPERT DÉLÉGUÉ DU CNPN :

Favorable : Favorable sous conditions Défavorable

Fait le : _____ Signature : _____